

06 AVR. 1995

CAB. AA/sh/93727

LE MINISTRE D'ETAT

à

**MONSIEUR LE PREFET DE
REGION ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS**

OBJET : situation dans le quartier de Stalingrad.

La situation autour de la place Stalingrad s'est depuis plusieurs années détériorée. En effet, ce quartier est devenu progressivement un lieu de consommation et de vente de drogues, notamment de crack. La situation, ainsi que les réactions des habitants du quartier, ont conduit à une intervention policière importante, dont un des effets a été la dispersion des usagers de drogues dans les quartiers avoisinants.

Ce phénomène a eu des répercussions sur le fonctionnement des structures locales d'accueil de toxicomanes, notamment la "Boutique" et le "Sleep-in".

En outre, les professionnels de ces structures font état d'une dégradation de l'état sanitaire et social des usagers de drogues. Des pathologies nécessitant un traitement d'urgence seraient rencontrées : atteintes pulmonaires chez les fumeurs de crack du fait de la présence de paraffine, atteintes infectieuses (septicémies, tuberculose, abcès, ...) et dermatologiques chez les héroïnomanes par exemple, sans compter les maladies demandant un suivi médical lourd (sida, hépatites, ...). L'évacuation et la destruction de squats auraient entraîné une augmentation de personnes sans hébergement, ce qui est bien sûr source de graves complications. De plus, cette population serait insuffisamment prise en compte par les services d'urgence hospitaliers.

L'ensemble de cette situation réclame une analyse approfondie qui permette de prendre les mesures susceptibles d'améliorer l'état sanitaire et la situation sociale de cette population, tout en tenant compte des impératifs très légitimes d'ordre public.

.../...

En conséquence, je vous demande de bien vouloir mettre ne place, dans les meilleurs délais, un groupe de travail réunissant l'ensemble des intervenants concernés parmi lesquels devraient, me semble-t-il, figurer les représentants de la DASS, de la préfecture de police, de la ville de Paris ainsi que les acteurs sanitaires et sociaux impliqués dans la prise ne charge de cette population qu'ils soient associatifs ou hospitaliers.

Les travaux du groupe – qui seront menés en étroite liaison avec la Délégation Générale à la Lutte contre la Drogue et la toxicomanie chargée d'étudier les problèmes posés par le crack, tant au plan national, qu'international, en particulier dans la zone Caraïbe – devront conduire à des propositions concrètes qui seront transmises au ministère avant le 1^{er} septembre 1995.

Simone VEIL

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL "CRACK"

Un groupe de travail, piloté par la Direction Générale de la Santé, sur l'émergence du crack et les difficultés de réponse du dispositif actuel a été constitué. Il étudie plus particulièrement les deux points suivants :

- l'évaluation de la consommation et les répercussions sur le plan sanitaire et social,
- la prise en charge des usagers de crack dans les établissements sanitaires et les centres de soins spécialisés de soins aux toxicomanes.

Il est composé des experts suivants :

- . le Pr BRUCKER, représentant de l'AP-HP,
- . le Pr CHARLES NICOLAS, professeur de psychiatrie au CHR de Fort-de-France,
- . le Dr CHEDRU, Médecin Inspecteur à la DDASS de Paris et chargé de ce dossier,
- . M. F. HERVE, de l'association "le Trait d'Union",
- . le Dr INGOLD, Directeur de l'IREP,
- . le Dr LOWENSTEIN, responsable du centre Monte-Cristo (hôpital Laënnec),
- . Mme PETIT, association Charonne et directrice de la "Boutique",
- . le Pr OLIEVENSTEIN, médecin-chef du Centre médical Marmottan (Paris),
- . le Dr SOLAL, directeur du centre de consultation lié au "sleep-in" à Paris,
- . Mme TAGOUNIT, présidente de "Limiter la Casse",
- . un représentant de la DGLDT.